

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Aquitaine
7, rue Fénelon
33000 Bordeaux
05 57 30 08 00
aquitaine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    

COMMUNE DE FREGIMONT

Mairie
6 rue du Château
47360 Fregimont
05 53 67 40 13
mairie.fregimont@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINTE-RAFFINE

Mairie
6 rue du Château
47360 Fregimont

► Nos partenaires



LOTETGARONNE.fr

FONDATION



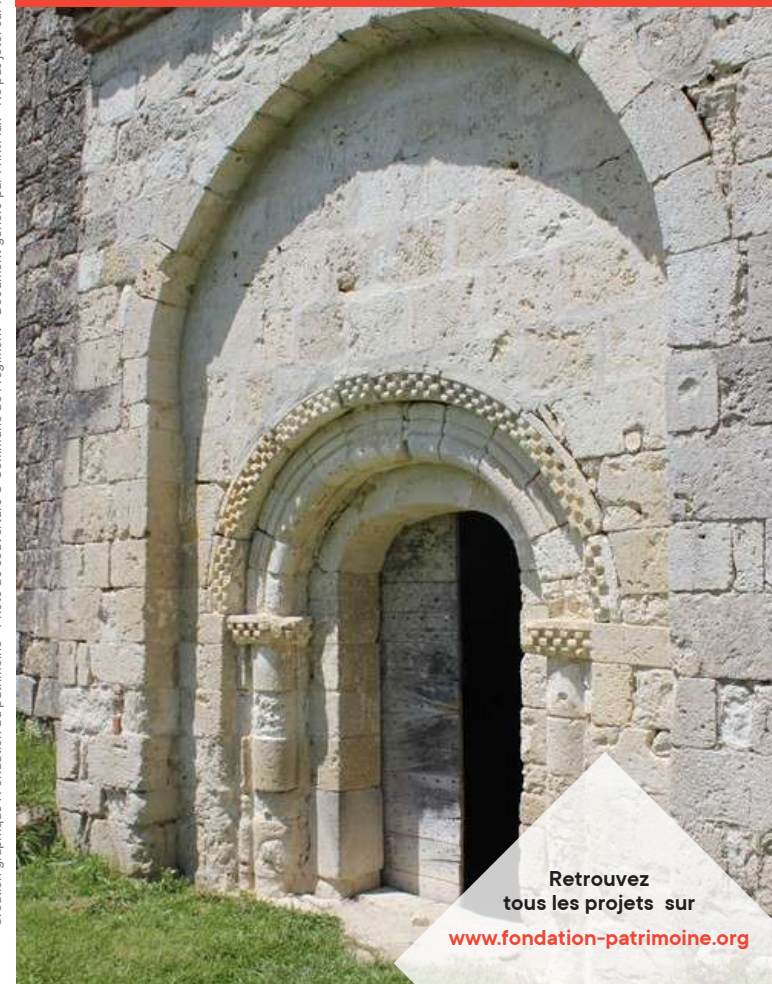
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Ste-Raffine à Fregimont

Lot-et-Garonne



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de l'église Sainte-Raffine !

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Les origines de cette petite église de campagne se perdent entre les sources de l'architecture romane et les légendes. Les parties les plus vieilles dateraient du X-XIe siècles, ce qui en ferait un des bâtiments les plus anciens de l'Agenais.

L'église est connue sous le vocable de Sainte-Raffine sans que celle-ci n'ait été parfaitement identifiée ; il pourrait s'agir de la déformation de Sainte Rufine qui subit le martyre sous Dioclétien à Séville. Sa particularité réside en la présence d'un ouvrage en pierre de taille assimilable à une chaire à prêcher dont la disposition intrigue. L'église a été inscrite aux Monuments historiques en 1947.

◆◆ LE PROJET

L'église a subi d'importantes déformations ayant entraîné l'effondrement ou le démontage des voûtes. La faiblesse des fondations et l'usure des mortiers sont certainement en cause dans ces désordres. Dans les années 2000, une première opération de dégagement des pieds de mur Nord et des travaux de terrassements ont été effectués.

La première tranche de travaux a principalement concerné la restauration du clocher. La seconde tranche de travaux concerne une restauration plus générale

(élévations extérieures et intérieures, vitraux, assainissement, sols intérieurs, mur de clôture du cimetière).

◆◆ AFFECTATION FUTURE

La restauration de cette église rurale va permettre de redécouvrir ce riche édifice campagnard et offrir un cadre accueillant et sécurisé pour les visiteurs.

Cela soutiendra également le développement des animations autour de ce site : expositions, concerts, journées du patrimoine, "balades de Sainte-Raffine", sorties scolaires, mémoires en peinture, halte touristique et panneaux paysagers de l'office du tourisme communautaire.

◆◆ LES CONTREPARTIES

Réception de fin de chantier avec présentation du projet par l'architecte du patrimoine ; vin d'honneur et remise d'un livret souvenir ; conférence ; adhésion gratuite à l'association "Les Amis de Sainte-Raffine" ; remise d'un diplôme de remerciements...

Montant des travaux	400 985,00 € HT (T1 & T2)
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	En cours

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Ste-Raffine à Frégimont

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61192

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Ste-Raffine à Frégimont

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Commune de Frégimont